

2025/14

**VILLE DE RANTIGNY**  
**Département de l'Oise**  
**Arrondissement de Clermont**  
**Canton de Clermont**

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

**Vote des taux de fiscalité locale 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi 4 avril à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 21 mars 2025, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny.

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoint au maire, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET, Christine PORQUET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Marie DUHAMEL, Christophe PECHEUR, Sandrine DUFOUR, Sophie JUPIN, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Benjamin PIRES.

---

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation, à l'exception des résidences secondaires et des locaux vacants, la garantie des ressources est assurée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties et par la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage.

Le maintien de la maîtrise de la gestion des finances municipales permet à Monsieur le Maire d'inviter les conseillers municipaux à ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour la 12ème année consécutive.

Le Maire propose donc de voter les taux de la manière suivante :

Taux communal 2025 de la taxe d'habitation	<b>16,39</b>
Taux communal 2025 de la taxe foncière sur les propriétés bâties	<b>46.40</b>
Pour rappel, suite à la réforme, ce taux correspond à l'addition du taux communal 2021 (24.86) et du taux départemental 2021 (21.54)	
Taux communal 2025 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	<b>74.92</b>

**Le rapport est adopté**

Nombre de conseillers en exercice :	22
Nombre de conseillers présents :	16
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	17

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 060-216005181-20250409-202516-DE

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DE  
Adjoints au maire, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Sandra L  
CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Claudine  
DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET, Christine PORQUET, Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 7 avril 2025

Le Maire,



Dominique DELION